

# PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois et sont continus,  
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne ou départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	Paris et les autres départements
Un an..... 3 fr.	ANNONCES la ligne . . . . . 20 cent	Un an..... 3 fr. 50

## ÉCHOS DE LA SEMAINE

21 Janvier. — Quinze mineurs du charbonnage de Bonne-Espérance, à Wasmes, sont précipités au fond de la bure, par suite de la rupture du câble, au moment où ils remontaient de la mine. Les malheureux mineurs sont affreusement mutilés.

22 Janvier. — Les énergiques déclarations faites à la Chambre par le président du Conseil, en réponse à l'interpellation de M. Cavaignac, sont chaleureusement applaudies par la majorité; cette victoire morale se serait incontestablement transformée en un succès définitif, sans les scènes de violence qui obligent le Président et le bureau à lever la séance, puis, finalement, à ordonner le renvoi de la délibération à une prochaine séance

23 Janvier. — Un déploiement considérable de forces militaires est fait à Paris, en prévision de troubles qui, fort heureusement, ne se produisent pas. Par contre, de très menaçantes manifestations antisémitiques se produisent à Alger où des rixes furieuses s'engagent entre les habitants; de nombreux magasins tenus par des juifs sont complètement saccagés. Plusieurs personnes sont blessées; une autre est tuée d'un coup de poignard dans le dos et d'une balle de revolver à la tempe.

24 Janvier. — A la Chambre, les débats de l'interpellation Cavaignac, reprise par M. Jaurès, se terminent dans le plus grand calme par un ordre du jour de confiance en faveur du Gouvernement.

— Un violent incendie détruit à Angoulême, un important magasin de vins et spiritueux. Les dégâts matériels s'élèvent à une cinquantaine de mille francs

25 Janvier. — Des désordres assez graves se produisent au Parlement Belge, provoqués par un député socialiste dont quelques uns de ses collègues socialistes prennent la défense aux cris « Vive la République ! » Il en résulte un tumulte indescriptible auquel la foule des curieux s'efforce de prendre part, malgré l'intervention de la troupe, qui ne parvient qu'à grand'peine à rétablir l'ordre.

— Un effroyable coup de grisou survenu dans la mine de houille de Mokéievka (Russie) coûte la vie à cinquante-quatre mineurs.

26 Janvier. — Un incendie d'une très grande violence détruit dans le quartier de la Villette, une importante fabrique de cartonnages et endommage plus ou moins sérieusement divers immeubles du voisinage. Les dégâts sont évalués à 500.000 francs,

— Le trois mâts grec *Kalonnva* monté par neuf hommes d'équipage est surpris

par une effroyable tempête, après avoir quitté le port de Marseille, et, battu par un vent formidable est complètement mis en pièces. Six hommes parviennent à se sauver en se jetant dans une embarcation; trois autres y compris le capitaine sont engloutis par les flots.

27 Janvier. — Un nouvel incendie, survenu rue de Flandre, à la Villette, en face du foyer incandescent de la veille, détruit deux importantes scieries avec ateliers de menuiserie et atteint plusieurs immeubles voisins, occupés par des ménages ouvriers. On attribue ce nouveau sinistre à des flammèches provenant de l'incendie de la veille.

## CHRONIQUE LOCALE

### DAMMARTIN

Le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1897 a eu lieu à Dammartin, mardi dernier 25 janvier, sous la présidence de M. Francière, sous-préfet de l'arrondissement, entouré de tous les maires du canton.

Bien que cette opération ne cause plus à nos jeunes conscrits les mêmes émotions que par le passé, puisqu'il n'y a plus de bons numéros, et que les plus bas, même, ne les exposent plus comme autrefois, à l'armée de mer, l'usage des promenades, généralement joyeuses et toujours bruyantes, avec tambours et clairons, a persisté quand même, et nos jeunes conscrits plus enrubannés que jamais ont continué à promener joyeusement le drapeau de la classe dans les communes du voisinage, tout fiers de faire constater que si la population du chef-lieu de canton est en décroissance la race n'en est pas pour cela dégénérée, à en juger par le robuste citoyen dammartinois à qui le sort a dévolu le N°1.

— La société de Secours mutuels de Dammartin tiendra aujourd'hui

dimanche son assemblée générale à quatre heures du soir, salle de la Chaumière.

Il sera rendu compte à cette séance des opérations de la société au cours de l'année 1897.

— A la dernière heure, on annonce comme devant être très animé le bal offert, pour cette nuit, par un groupe de jeune gens, à l'hôtel de la *Grosse-Tête*.

Nous applaudissons vivement à l'heureuse initiative de notre jeunesse Dammartinoise qui, en donnant cette fête de nuit, cherche à égayer les sombres et brumeuses journées que nous traversons depuis bientôt deux mois.

### SAINT-MARD

Dans une de ses dernières audiences, M. le Juge de Paix de Dammartin condamnait à deux francs d'amende et à cinq francs de dommages-intérêts, le sieur Lobin Victor, âgé de 43 ans, pour dégradation et passage avec une voiture sur un terrain appartenant à M. Boulanger Brice.

M. Lobin ne croyant pas avoir tort, fait appel de ce jugement. Le tribunal n'étant pas de son avis maintient la peine prononcée par le Juge de Paix et condamne de plus M. Lobin aux dépens.

(Indépendant)

— Lundi prochain 31 courant, à 8 h. 1/2 du soir, aura lieu dans l'une des salles de la mairie de Saint-Mard, l'assemblée générale annuelle de la société de secours mutuels.

### JUILLY

On nous écrit :

Mercredi 26 Janvier, le Couvent et le pensionnat des Dames de St-Louis célébraient la Sainte-Agnès, fête de leur bien-aimée Supérieure.

A cinq heures, une charmante soirée littéraire et musicale, soirée tout intime, groupait élèves et maîtresses, parents et amis, — tous les cœurs — autour de la vénérée sœur Inès, heureuse de ce concours d'affections et de respects qui venaient lui faire oublier les longues souffrances passées.

Le programme, des mieux composés, ne comprenait pas moins de sept morceaux de musique, alternant avec autant de monologues et saynètes, le tout fort bien choisi et non moins bien interprété.

Pour être juste, il faudrait tout citer et donner des éloges à toutes les élèves grandes et petites, qui pendant deux heures ont su si bien nous intéresser.

Nous avons cependant remarqué entre tous, dans la partie musicale, deux superbes morceaux : *Sombre Forêt*, harmoniflûte et piano; et *Ballet de Faust*, à 8 mains, exécutés, le dernier surtout avec une virtuosité, une maestria et une délicatesse de touche et de sentiment qui font grand honneur aux quatre jeunes pianistes, et à leur professeur, Madame Vannson.

Nous signalerons également, dans la partie littéraire, trois charmantes bluette, gentiment récitées par trois mignonnes fillettes de cinq ans : *La reine et la Fée* et *Trente minutes d'arrêt*, récitation et monologues dits avec beaucoup de grâce, de finesse et de naturel.

Deux morceaux hors programme, exécutés par un *Graphophone*, ont obtenu un franc succès.

Enfin, une comédie, *la Vanité punie*, a terminé la soirée. Ce petit acte, fin et délicat, au dénouement un peu brusque peut-être, a été magistralement interprété par les grandes élèves

dont le jeu et la diction ont été très applaudis.

Cette soirée nous a paru passer comme un éclair. C'est le meilleur éloge que nous puissions faire de cette charmante fête de famille.

Il en va toujours ainsi, d'ailleurs, chez les excellentes Dames de Saint Louis.

### MONTGÉ

Dimanche dernier, nous écrit-on de cette commune, M. Derveloy, député de l'arrondissement, a réuni une soixantaine d'habitants de Montgé et des environs, auxquels il a rendu compte de son mandat.

Notre correspondant nous dit que l'auditoire qui ne comprenait guère qu'une trentaine d'électeurs ne s'est pas montré très enthousiaste et qu'on n'est même pas parvenu à former le bureau, tellement ce petit groupe se montrait turbulent. En fin de compte, l'assemblée s'est séparée sans rédiger aucun ordre du jour.

D'autre part, le *Briard* dit qu'au contraire, cette réunion a été nombreuse et que les cent cinquante électeurs qui la composaient, ont écouté avec beaucoup d'intérêt leur sympathique député, auquel ils ont renouvelé leur confiance par un ordre du jour adopté à l'unanimité moins trois voix.

Nous aurons à reparler de la réunion de Montgé.

### ERMENONVILLE

Un auteur anonyme a publié en 1783, sous les initiales J. B\*\*\* D. V. . . . une petite plaquette d'une vingtaine de pages intitulée : *le Réveil de J. J. Rousseau et particularités sur sa mort et son tombeau*.

L'auteur du Contrat social semble, d'après cet opuscule, se réveiller d'un



Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

Notice

CB

SHAS



0 00000 110075

sommeil prolongé et il raconte à un de ses anciens amis les circonstances qui ont précédé et suivi sa mort. Ce récit n'offre du reste rien de particulier à ce que nous ont laissé les témoins de cet événement, si ce n'est, toutefois les lignes suivantes, qui, il y a trois mois eussent dissipé bien des doutes et facilité la recherche du caveau où reposa le cercueil de J. J. Rousseau, avant son transport au Panthéon.

Après avoir parlé du pupitre de pierre qui existait dans l'île des Peupliers, servant à de petits concerts, données parfois sur l'étang, par la famille Girardin, le pseudo-philosophe ajoute :

« . . . . Oui, tu le vois, à la place du pupitre, on a creusé une fosse sépulcrale; quel contraste! . . . . On l'a intérieurement fortifiée d'une solide maçonnerie, préservative des eaux qui l'entouraient. Quand cet espèce de caveau fut achevé, on m'y descendit (le 4 du mois de Juillet) dans mon double étui, car le plomb fut recouvert d'une forte enveloppe de chêne; et je fus claquemuré de manière à ne jamais reparaitre matériellement parmi les hommes. « On éleva sur cette fosse un monument en pierre blanche, d'une riche simplicité. . . . »

Suit la description du monument qui est actuellement entre les mains de M. Cruchet, sculpteur, et que les visiteurs d'Ermenonville reverront bientôt sur son ancien emplacement, au milieu de l'île des Peupliers.

#### ANNET

Les nommés Pujot Henri, 18 ans, et Drujon Alphonse, 30 ans, sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Meaux pour un grand nombre de larcins qu'ils ont commis de concert à Annet.

Le jeune Pujot est en outre inculpé

d'outrage public à la pudeur. Un beau jour de l'automne dernier, ne s'est-il pas avisé de se baigner sans caleçon dans la Marne.

Ces faits lui valent 3 mois de prison Drujon s'en tire avec 1 mois.

La mère de Pujot que l'on avait englobée dans les poursuites, croyant qu'elle aurait pu receler des objets volés par son fils, a été acquittée.

(Indépendant)

#### Tirage au Sort - Classe 1897

##### CANTON de DAMMARTIN.

*Dammartin.* — Leduc 4, Corvisier François 5, Corvisier Eugène 10, Putilot 16, Chéret 40, Richard 51, Héri-vaux 55, Montauban 57, Benit 80.

*Cuisy.* — Danvin 82.

*Forfry.* — Dupont 7, Lefèvre 65.

*Gevres-le-Chapitre.* — Courtier 74.

*Juilly.* — Berthier 2, Mellinger 4, Leroux 15, Maréchal 20, Martin 21, Courtois 28, Chauffour 33, Rieffer 46, Wallier 53, Gloux 62, Lahache 64.

*Le Mesnil-Amelot.* — Gosse 25, Creton 54; Leseux 59, Découen 61.

*Le Plessis-l'Evêque* — Decouden 60

*Longperrier.* — Pigeon 38, Thuillier 44, Lebœuf 52.

*Marchémoret.* — Néant.

*Mauvegard.* — Blémet 43, Poin-signon 44, Villain 75.

*Montgé.* — Triot 17, Grédelue 22, Daverdin 29, Daguét 49, Hazermann 66, Leclerc 84.

*Monthyon.* — Grédelue 6, Prévost, 44, Danvin 24, Emery 26, Dumont 37 Rondeau 39, Decamp 77.

*Moussy-le-Neuf.* — Duré 42, Paris 34, Béguin 73.

*Moussy-le-Vieux.* — Néant.

*Oissery.* — Danvin 48, Bouché 30, Denomaison 56, Daux 67, Firon 78.

*Othis.* — Laverdez 42, Fernand 70 Goulas 74.

*Rouvres.* — Goujon Charles 19, Goujon Jules, 32, Détry 57, Vibert 56 *Saint-Mard.* — Robin Bazile 31, Janvier 48, Maillard 68, Robin Alphonse 69, Braque 74, Emery 83.

*Saint-Pathus.* — Guiard, 36, Lucet 58, Debris 63, Herbaut 72.

*Saint-Soupplets.* — Amblard 8, Gérard 79.

*Thieux.* — Landru 44, Ronsin 43, Longue, 23, Colin 27, Labargue 45.

*Villeneuve-sous-Dammartin* — Gilbert 3, Béguin 9.

*Vinantes.* — Laude 35.

**Conseils généraux et d'arrondissement.** — Voici ceux des cantons de notre arrondissement appelés à renouveler en 1898 leur conseiller général :

Claye, M. Derveloy, député.  
Crécy, M. Renaud de Moustier.  
Dammartin, M. Moquet.  
Et pour les conseillers d'arrondissement :

La Ferté-sous-Jouarre, M. Gérard.  
Lagny, MM. Brébion et Gaillard.  
Lizy-sur-Ourcq, M. Despaux.  
Meaux, MM. Renard et Marniesse.

#### FAITS DIVERS

##### Riche mariage

Jeudi a eu lieu, à l'église de la rue de l'Annonciation, à Passy, un mariage qui, depuis la publication de bans des deux conjoints à la mairie, défrayait toutes les conversations.

Un jeune homme pauvre, M. D. . . simple employé des Pompes funèbres, a épousé une jeune fille plusieurs fois millionnaire, et dont le père, M. C. . . possède en outre, rue Nicolo, un

somptueux hôtel entre cour et jardin.

Dans l'agence des pompes funèbres où il était employé. M. D. . . était chargé d'aller solliciter dans les familles éprouvées par un deuil la commande des obsèques. C'est dans l'exercice de ces fonctions que le nouveau marié a trouvé à la fois, une épouse et une fortune inespérée. Il y a quelque temps, M. C. . . en effet, perdait sa mère.

M. D. . . se présenta alors chez lui pour obtenir que la maison qu'il représentait fût chargée de procéder à l'enterrement.

Au cours des visites qu'il fit à cette occasion à la famille, il fut remarqué de la jeune fille de la maison. Elle s'éprit rapidement du jeune homme fort bien doué physiquement, à défaut de fortune, et bientôt elle déclarait à son père qu'elle n'aurait jamais d'autre mari que lui.

Et voilà comment Passy compte depuis lundi dernier deux heureux de plus.

#### VARIÉTÉS

##### Les millions de Mme Chassogros

Mme Chasse-gros fut autrefois une fort jolie demi-mondaine, qu'un implacable eczéma rejeta tout à coup dans la solitude et dans la tristesse.

Ne pouvant plus être aimée des hommes, elle aima les bêtes et consacra sa fortune à les secourir. Quand elle se promenait dans la rue, elle examinait tous les chevaux arrêtés aux portes.

— Votre cheval a soif, disait-elle au cocher; allez lui chercher un seau d'eau. Voici quarante sous.

Ces libéralités, pour lesquelles elle était bien connue de tous les cochers de fiacre, n'absorbaient point tout son

revenu. Elle en capitalisait la plus grande partie.

Si bien qu'elle laisse trois millions à la Société protectrice des animaux.

Heureux animaux !

#### Une nouvelle Pompéi

Les fouilles pratiquées depuis quelque temps par le professeur Bernardorf dans les ruines de l'ancienne Pryène sont maintenant assez avancées pour permettre de juger de leur importance. Elles mettent au jour, paraît-il, toute une ville conservée comme Pompéi.

Jusqu'à présent, aucune ville de la Grèce antique, déblayée par les archéologues, ne nous a montré les rues, les places publiques, les monuments et l'architecture des maisons des particuliers. C'est à Pryène que l'on voit pour la première fois des rues régulières, coupées à angle droit, des magasins, des arcades, des avenues, des marchés, des théâtres et plusieurs maisons particulières. Au sud, non loin de l'emplacement du temple de Minerve, construit sur l'ordre d'Alexandre le Grand, on a retrouvé le marché de la ville entouré de colonnades.

On a également retrouvé le théâtre, dont la scène est dans un très bon état. Aucun théâtre de l'antiquité hellène n'est aussi bien conservé.

#### Une généalogie versifiée

DES

### Anciens comtes de Dammartin du VII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle.

Comte de Dammartin, d'Auvergne et de  
Boulogne.

Fuz en mon temps et fuz nommé Robert ;  
Des biens jeuz largemens ;

En ce monde j'estoye lan mil deux cens  
quatre vingt et treize.

Lors plantureusement je vivoie à mon aise,  
Et en celluy estat je ne fuz que trois ans,  
Et tost après mouruz ; toutes choses ont  
leur temps. (1)

Celluy conte Robert fut le myen propre  
père

Tous ses biens me laissa, aussi ceux de  
ma mère

Et en mon propre nom fuz nommé Yollant,  
Aux contes succédé et euz tout son vaillant.  
En ce monde contesse, je ne feuz que  
quatre ans ;

Tost fina ma lyesse et peu dura mon  
temps.

Je vivoie en lan mil deux cens quatre  
vingt et seize ;

Le benoist filz de Dieu mecte mon âme en  
ayse 2.

Au siège de Courtray je Jehan conte des-  
sine,

Et en levant le siège à ma vie regret ne,  
Et y perdez la vie, lan mil trois cens et  
deux ;

Pour ce que deshonneur ny euz point ne  
mes deux ;

Et la journée fut le jour de saint Benoist,  
Dont n'en parle plus car chacun le co-  
gnoist 3.

Du siège de Courtray, feiz tant, que  
jeschappé,

Cil qui occist mon père tué et attrappé,  
Nonobstant qu'il fut dit conte de Juilliers,  
Il ne sceut eschapper destre en mes dan-  
giers (4).

Charles je fuz nommé de Dampmartin fuz  
conte,

D'Auvergne et de Boulogne et ne mouruz  
en honte ;

Bien ..... ans en cet estat je vesquiz,  
Aussi en icelluy temps moult de grans  
biens j'acquis.

En ce monde j'estoye lan mil III<sup>e</sup> cens et  
sept,

Il n'est homme si fort que mort si ne  
deceat 5.

De Dampmartin fuz conte et fuz pris à  
Poitiers.

Avec le roy Jehan et autres chevaliers ;  
Ce fust à la bataille queust contre les  
Anglois,

Point ne luy feismes faulte, mais bons à  
tous endrois,

Mon filz Jehan y fut, pour qui paya sa  
ranson ;

Loyalment le servismes sans point de  
trahison ;

De la terre vendismes pour faire ce paye-  
ment,

Pour ce que neussions secu eschapper  
autrement.

Dix-mil escuz nous cousta que payasmes  
comptant ;

Et si aucuns veullent sçavoir comment  
jeuz nom,

Affin qu'ilz le sçachent, j'avoie nom Sy-  
mon (6).

Robert VII, comte d'Auvergne et de  
Boulogne, marié à Béatrix de Montgascon,  
fit son testament en 1314 et laissa pour

successeur Robert VIII, son fils unique,  
comte d'Auvergne et de Boulogne, qui  
épousa 1<sup>o</sup>, en 1303, Jeanne de Bourbon,  
fille de Robert de France, comte de Cler-  
mont, morte en 1304 ; 2<sup>o</sup> en 1312, Marie de  
Flandre, fille de Guillaume, seigneur de  
Tenremonde et de Richebourg, et d'Alix,  
dame de Nesle. Du premier mariage vint :  
1<sup>o</sup> Guillaume X, comte d'Auvergne et de  
Boulogne, mort en 1332, laissant de Mar-  
guerite d'Evreux, fille de Louis de France,  
comte d'Evreux et de Marguerite d'Artois,  
qu'il avait épousée en 1321, Robert, mort  
jeune en Aragon ; Jeanne, comtesse d'Au-  
vergne et de Boulogne, mariée, 1<sup>o</sup> en 1338,  
à Philippe de Bourgogne, comte d'Artois ;  
2<sup>o</sup> en 1348, à Jean surnommé le Bon, roi de  
France, mort en 1360 ; et Blanche d'Au-  
vergne, morte jeune. Ses enfants du se-  
cond lit furent : 1<sup>o</sup> Jean, comte d'Auvergne  
et de Boulogne, qui porta la qualité de  
comte de Montfort et de seigneur de  
Montgascon du vivant de Guillaume X,  
son frère aîné du premier lit et de la com-  
tesse Jeanne, sa fille, femme du roi Jean.  
3<sup>o</sup> Guy, archevêque de Lyon, nommé car-  
dinal par le pape Clément VI, en 1342,  
mort en 1373, 4<sup>o</sup> Godefroy d'Auvergne, dit  
de Boulogne ; 5<sup>o</sup> Robert, mort jeune ; 6<sup>o</sup>  
Mahaud, alliée en 1334 à Amé III du nom,  
comte de Genève et 7<sup>o</sup> Marguerite d'Au-  
vergne, qui se fit religieuse.

1. Dans le manuscrit cité par Dreux du  
Radier le portrait de ce comte indique qu'il  
portait l'écu mi-parti de Dammartin et de  
Castille, écartelé de Léon. On trouve, dit  
cet auteur, dans la généalogie des comtes  
de Boulogne et d'Auvergne, par Nestor,  
des lettres de Robert comte de Boulogne  
et d'Auvergne, datées de l'an 1269 ; d'autres  
datées de l'année 1270, d'un Robert inti-  
tulé second comte de Boulogne, fils du  
précédent, et enfin, à la date de 1320, des  
chartes de Robert, comte de Boulogne et  
d'Auvergne, dans lesquelles il est fait  
mention d'un autre Robert, son père. Il y  
a apparence que ce passage du manuscrit  
a trait à l'un d'eux.

2. Nous n'avons rien pu recueillir sur cette  
Yolande, fille du précédent, qui appartena-  
it, par conséquent, à la maison d'Au-  
vergne-Boulogne. Nous devons dire, ce-  
pendant, que d'après le manuscrit com-  
menté par Dreux du Radier, elle portait  
les armes plaines de Dammartin sans  
alliance. Ce dernier détail n'est pas fait  
pour dissiper l'obscurité de ce passage de  
la généalogie.

3. Il s'agit ici de Jean I. de Trie, fils de

Mathieu de Trie, qui, d'après M. Léopold,  
Delisle, fut tué à la bataille de Courtray  
en 1302, et non à la journée de Mons en  
Puelle, comme l'ont prétendu divers au-  
teurs. Dreux du Radier paraît être dans  
l'erreur en avançant qu'il s'agit ici de  
Robert de Boulogne et d'Auvergne et non  
de Jean de Trie.

4. Ces vers concernent Renaud de Trie,  
fils de Jean de Trie, qui prit Guillaume de  
Juliers à la bataille de Mons en Puelle, en  
1304, et le fit mettre à mort pour venger  
son père, qui fut l'une des victimes du dé-  
sastre de Courtray, dont le comte de  
Juliers était l'instigateur et le héros.

La chronique normande dit positive-  
ment (p. 19), que Renaud assista en 1302,  
à la bataille de Courtray, et en échappa,  
tandis que « le comte de Dampmartin, son  
père y fut tué. »

La même chronique ajoute (p. 26, éd<sup>de</sup>  
de la Soc. de l'hist. de Fr) qu'en 1304, les  
Flamands furent battus, que le clerc de  
Juliers fut pris et qu'ayant demandé d'être  
conduit au roi, pour obtenir la liberté en  
payant sa rançon, « Régnault le comte de  
Dampmartin ne lui voulut accorder ; ains  
l'occist pour vengier la mort de son père,  
qui fust mort à la bataille de Courtray. »

C'est donc encore à tort, que l'érudite  
Dreux du Radier applique ce passage de la  
généalogie versifiée à Robert VIII d'Au-  
vergne et de Boulogne, marié 1<sup>o</sup>, en 1303,  
à Blanche de Bourbon, fille de Robert de  
France, comte de Clermont et de Béatrix  
de Bourgogne, morte en 1304 ; 2<sup>o</sup> en 1312,  
à Marie de Flandre, fille de Guillaume,  
seigneur de Tenremonde et de Riche-  
bourg, et d'Alix, dame de Nesle. Il portait,  
dit le manuscrit de Dreux du Radier, de  
Dammartin plein sans alliance.

5. Ce Charles, comte de Dammartin,  
d'Auvergne et de Boulogne, portait d'a-  
près le manuscrit de Dreux du Radier, mi-  
parti de Dammartin et de Castille écartelé  
de Léon. Voilà encore, croyons-nous, un  
comte apocryphe, dont le nom n'est  
même pas mentionné dans la généalogie  
de la maison d'Auvergne. C'est, du reste,  
le dernier seigneur de cette maison qui  
figure dans la généalogie versifiée.

6. Ces vers sembleraient convenir à  
Charles de Trie, comte de Dammartin,  
fils de Jean II de Trie et de Jeanne de  
Sancerre, qui fut fait prisonnier à la ba-  
taille de Poitiers et fut conduit en Angle-  
terre, où il demeura sous la garde du  
comte de Salisbury jusqu'à entier paie-  
ment de sa rançon. (A suivre) E. L.

Étude de M<sup>e</sup> ROY Notaire à Lizy-sur-Ourcq.

## A VENDRE

par Adjudication

Le Dimanche 6 Février 1898

à Une heure, en l'étude.

Un bois très giboyeux, appelé le *BOIS de FONTAINE*, bordant de grands bois et garni de belles futaies, contenant 13 hectares 32 ares, 40 centiares, et situé terroir de Neufchelles, (Oise), à 4 kil. de la gare de Crouy-sur-Ourcq. (ligne de Paris à Reims), 1 heure 1/2 de Paris.

S'adresser pour tous renseignements à M<sup>e</sup> Roy, notaire, à Lizy-sur-Ourcq.

## COMPTOIR SPÉCIAL DE VENTE de VINS DE LA GIRONDE E. VINCENT

Dépositaire à DAMMARTIN.

Prix très avantageux

par suite de la vente directe du producteur au consommateur.

## A LOUER

Jouissance Immédiate

Vastes bâtiments à usage de Pension, situés au centre de la ville de Dammartin-en-Goële, ligne de Soissons. S'adresser à l'Économiste de l'Hospice

## MUSÉE DES FAMILLES

ÉDITION POPULAIRE ILLUSTRÉE

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande de franchise. — Librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. Abonnements : Un an 6 fr. ; Six mois 3 fr

## La Lecture en Classe

A L'ÉTUDE ET DANS LA FAMILLE

Publication hebdomadaire

DIRECTEUR J. STEEG

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'INST. PUBLIQUE

ABONNEMENTS

Un an 6 fr. Six mois 3 fr.

Le numéro . . . . . 10 centimes

On s'abonne à la librairie Ch. Delagrave 15 rue Soufflot.

À la librairie E. Lemarié à Dammartin.

PRIME musicale gratuite

**PIANISTES** Lecteurs de la *PETITE GAZETTE*

Découpez ce bon et envoyez-le, avec votre adresse, à M. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais) : vous recevrez gratis et franco, un joli morceau de musique pour piano.

## Chantier-Docks de la Gare de DAMMARTIN-JUILLY L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100<sup>kg</sup>.

Grosse Gailleterie française, 1/2 gras sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité . . . . . 3.50

Grosse Houille Charleroi, 1/2 gras, sans fumée, 1<sup>re</sup> qualité (tous gros morceaux sans aucune fine) . . . . . 3.80

Gailetin de même qualité . . . . . 4

Têtes de moineaux lavées, 1<sup>re</sup> qual. 3.70

Boulets ovoïdes p<sup>r</sup> chauffage économ. 3

Anthracite anglais, 1<sup>re</sup> qualité. . . . . 5.50

Charbon de forge (noisettes). . . . . 2.80

Coke de gaz n<sup>o</sup> 0. . . . . l'hectol. 1.80

Charbon industriel et Briquettes depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de 1,000 kil, au chantier, donne droit à un joli dessous-de-plat à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière, Gravier et Mignonnette pour jardins. Briques blanches, rouges et réfractaires. Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chaperons de murs Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs). Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. . . . . 1.40

Bêches, Louchets, 1<sup>re</sup> qual. garanti. 4

Fourches à cailloux, 9 dents . . . . . 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. . . . . 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. . . . . 3.80

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2.20

Rateaux, Poulies de puits. Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. . . . . 1.60

Seaux d'écurie, — — . . . . . 3.20

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2<sup>e</sup> choix, la p. 2.40

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant F. LEMARIÉ

Imp. E. Lemarié à Dammartin